Fédération Musicale du Brabant Wallon

Numéro : 012
Date : NOVEMBRE/DECEMBRE 2017

Presto

Fédération Musicale F.M.B.W. A.S.B.L. du Brabant Wallon

Loterie Nationale

Le Brabant wallon

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable: Adelin Hanquin

SOMMAIRE

La Fédération Musicale du Brabant Wallon	p 3
Mot du Président	p 4
Agenda	p 5
Messe de Sainte-Cécile de la Fédération	p 6
Concours « Jeunes Solistes »	p 7
Stage Choriste	p 9
Camps musical 2018	p 10
Compositrices du XIXe Siècle	P 22
Jeux	P 24
Le saviez-vous ?	p 24
Petites et grandes annonces	p 25
On en parle dans la presse	p 26
Solution des jeux du numéro précédent	p 26

n.d.l.r. :

N'oubliez pas de nous envoyer vos articles, agendas, affiches ou petites annonces avant le 1er Janvier 2018 pour paraître dans notre prochain numéro.

Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse email à retenir: celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Comité

Président

HANQUIN Adelin

Rue des Ecoles, 9
1350 Jauche
Tel : 019/63.43.75
GSM : 0478/84.03.76
hanquin.adelin@skynet.be

Secrétaire

VINCENT Christiane

Rue Basse Baive, 26
5310 Liernu
Tél : 081/65.59.05
GSM :0477/32.22.30
christvin@hotmail.fr

Trésorier

HANQUINAUX Pascal

Rue Basse Baive, 26
5310 Liernu
Tél : 081/65.59.05
GSM :0475/37.13.38
p.hanquinaux@gmail.com

Membres

BLAVIER Patrice

Grand' route 8
1350 Enines
Tel :019/63.42.05
patrice.blavier@gmail.com

HENNEBEL Aurélien

Rue Saint-Corneille 21
1320 Hamme-Mille
GSM : 0471/65.25.68
hennaur@gmail.com

MILLER Laurent

Rue Haute, 17 boîte B
1370 Jodoigne
GSM : 0471/95.79.82
laurent.tartes@gmail.com

Le mot du Président

Mesdames, Messieurs, Chers Amis lecteurs,

Tout d'abord, quelle fierté de vous annoncer notre douzième numéro de la revue « Presto » qui connaît un franc succès auprès de nos différents lecteurs.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous vous avions annoncé une date pour les Auditions « Art & Vie ». Celle-ci a été modifiée et nous vous confirmons à présent la date du dimanche 25 février 2018 en la salle « Jules Collette » à Bierges.

Notre traditionnelle messe de Sainte-Cécile est organisée, cette année, par l'Ensemble Instrumental « Le Réveil Tillycien », le dimanche 3 décembre prochain en l'Eglise Notre Dame des Affligés à Tilly (voir invitation avec talon/réponse en ces pages).

La Formation Choriste aura comme formateurs Lequenne Thierry et Lambert Philippe. Plus de détails seront donnés dans le prochain Presto de janvier.

Nos projets confirmés :

Jeunes Solistes	24 février 2018	Académie de Jodoigne
Auditions Art & Vie	25 février 2018	Bierges
Formation Choristes	4 mars 2018	Wavre
Camp Musical	3 au 7 avril 2018	Wavre
Le Projet USM		

Enfin, l'ensemble du Comité et moi-même, nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne fête de Sainte Cécile à toutes et à tous ainsi qu'une bonne réussite pour vos nombreux concerts et de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre dévoué Président,

Adelin HANQUIN

AGENDA

DATES	***SOCIETES***	***ACTIVITES***
18-11-17	**Société Royale d'Harmonie de Braine l'Alleud** herrentd@gmail.com	Concert de Gala - Salle communale d'Ophain – 20 hr
18-11-17	**Fanfare Royale Ste Barbe & St Laurent de Dongelberg** annemarie.moureau@skynet.be	Messe de Sainte-Cécile - Dongelberg - 18 hr
19-11-17	**Ensemble Musical de Beauvechain** raymond.degueldre@outlook.com	Concert annuel - Salle Communale de Hamme-Mille – 14 hr
19-11-17	**Royale Fanfare Sainte-Cécile de Braine-le-Château** info@philippelambert.com	Messe et banquet de Sainte-Cécile – 10 hr
24-11-17	**Renouveau Musical Genappe** rmgenappe@skynet.be	Concert de gala - Vieux-Genappe – 20 hr
25-11-17	**Corps Musical Nivellois** cmn@corpsmusicalnivellois.be	Concert et banquet de Sainte-Cécile 2017 Restaurant de l'IPAM à Nivelles – 18 hr 30
25-11-17	**Fanfare Royale Ste Barbe & St Laurent de Dongelberg** annemarie.moureau@skynet.be	Souper aux moules - Salle Jacquet - Jodoigne Souveraine 18 hr
26-11-17	**Les Fanfares de Jauche** hanquin.adelin@skynet.be	Messe de Ste Cécile à 10hr15 sui d'une réception au local
26-11-17	**Harmonie Royale de Mont-St-Pont** vertenoeuil@hotmail.com	Messe et concert de Ste Cécile Eglise N.D. de l'Ermite - 10 hr 30
26-11-17	**Renouveau Musical Genappe** rmgenappe@skynet.be	Messe de Sainte-Cécile – 10 hr
26-11-17	**Ensemble Musical de Beauvechain** raymond.degueldre@outlook.com	Banquet de Sainte-Cécile Salle Communale de Hamme-Mille – 12 hr
26-11-17	**Harmonie Royale de Mont-St-Pont** vertenoeuil@hotmail.com	Messe et concert de St.Cécile Eglise de l'Ermite - 10 hr 30 Ch. D'Alsembergh - Braine-l'Alleud
03-12-17	**Fédération Musicale du Brabant wallon** hanquin.adelin@skynet.be	Messe de Ste Cécile en collaboration avec l'Ensemble Instrumental "Le Réveil Tillycien" à 11hr en l'église N.D.des Affligés de Tilly suivi du verre de l'Amitié de 11h30 à 14hr salle CRCS à Tilly.
09-12-17	**Les Fanfares de Jauche** hanquin.adelin@skynet.be	Concert annuel - Maison de l'Entité - Jauche - 19h30
15-12-17	**Renouveau Musical Genappe** rmgenappe@skynet.be	Marché de Noël - Genappe - 20hr15
16-12-17	**Harmonie Royale de Mont-St-Pont** vertenoeuil@hotmail.com	Concert de Noël - Grand Place à Braine l'Alleud - 14 hr
16-12-17	**Corps Musical Nivellois** cmn@corpsmusicalnivellois.be	Concert de Noël - Collégiale de Nivelle - 19hr
16-12-17	**Harmonie Royale de Mont-St-Pont** vertenoeuil@hotmail.com	Concert de Noël - Grand Place à Braine l'Alleud - 15 hr
17-12-17	**Philharmonie Royale Concordia d'Ottignies - LLN** orchestreprc@gmail.com	Animation musicale dans la galerie commerciale du Douaire à Ottignies de 11hr à 12hr
17-12-17	**L'Ensemble Alizé** reservation@ensemblealize.be	Concert de Gala - Les Chemins du temps La Ferme du Biéreau - 14h30 - Louvain La Neuve
23-12-17	**Les Fanfares de Jauche** hanquin.adelin@skynet.be	Animation au Jardin du Père Noël à Hamme-Mille de 18 à 20 hr
21-01-18	**Philharmonie Royale Concordia d'Ottignies - LLN** orchestreprc@gmail.com	Grange du Douaire d'Ottignies - Concert de Nouvel-An Accès gratuit - de 15hr à 17hr
04-02-18	**Harmonie Royale de Mont-St-Pont** vertenoeuil@hotmail.com	Kermesse aux boudins - Maison de Tous à Braine l'Alleud -12hr
18-02-18	**Renouveau Musical Genappe** rmgenappe@skynet.be	Nivelles - Carnaval -13hr

Fédération Musicale du Brabant wallon
Avec le soutien de la Province du Brabant wallon

L'Ensemble Instrumental
« Le Réveil Tillycien »

INVITATION

L'Ensemble Instrumental « Le Réveil Tillycien », en collaboration avec la Fédération Musicale du Brabant wallon, a le plaisir de vous inviter à la célébration de la messe de Sainte-Cécile, le **dimanche 3 décembre 2017 à 11h.**

L'Office religieux sera suivi du « verre de l'amitié ».

Adresses du jour :

Eglise Notre-Dame des Affligés – Rue T'Serclaes, 2 – 1495 Tilly
Salle CRCS (Centre Récréatif, Culturel et Sportif) Rue Général Mellier, 20 – 1495 Tilly

---

Talon réponse

A renvoyer à Mme Leslie GIROULLE – Rue Elveau, 13 - 5140 Sombreffe
0478/80.12.34 - Leslie_giroulle@hotmail.com

pour le 20 novembre 2017

Nom de la Société : ……

Nombre de participants : ……

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche

Concours « Jeunes Solistes – 2018 »

Samedi 24 février 2018
Académie de Musique - Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer avant le 30 janvier 2018 à la Fédération Musicale du Brabant francophone (Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche).

Nom (majuscules) : .....Prénom : .....

Adresse : .....n° : .....bte : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....GSM : .....

Email : .....Date de naissance : .....

Instrument : .....Société : .....

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*)

O bois
O cuivres
O percussions

au niveau (*)

O espoir
O sonatine
O sonate
O concerto

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros)
sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme : .....
.....
.....

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) O oui
O non

Date : **Signature du participant : .....**

Signature des parents (pour les mineurs) : .....

(*) Cochez la case adéquate

Règlement Jeunes Solistes.

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2018

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2018 » est organisé en Brabant Wallon par la Fédération Musicale du Brabant francophone FMBF avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBF et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2018 » sera organisé le samedi 24 février 2018 à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte quatre niveaux : « Espoir », « Sonatine », « Sonate » et « Concerto ». Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument ainsi qu'à une liste d'œuvre répertoriées (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Espoir »).

Niveau « Espoir »	A partir de F3 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

II. Inscriptions.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du payement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros), payable au plus tard le 30 janvier 2017, par transfert bancaire sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBF ASBL – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche. La date limite d'inscription est fixée au 30 janvier 2018. Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

III. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique (en Belgique ou à l'étranger) dans la catégorie pour laquelle il se porte candidat.

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 90 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

IV. Programme.

L'œuvre présentée sera choisie dans le répertoire correspondant à chaque catégorie et niveau (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Espoir »).

Les œuvres ne figurant pas dans le répertoire seront soumises à l'approbation de la Commission d'organisation du concours. Une fois approuvé, le programme ne pourra plus être modifié.

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Espoir »	3 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	6 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

V. Déroulement.

Le jour de l'épreuve, chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions, ainsi que quatre exemplaires pour le jury.

Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement.

Les organisateurs du concours prennent les frais de droits d'auteur (SABAM) à leur charge.

Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription 30 janvier 2018 via la FMBF.

Le candidat peut faire appel, de sa propre initiative, à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à charge du candidat.

Pour la catégorie « percussions », l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat.

Certains instruments de percussion peuvent être mis à disposition du candidat.

Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation.

A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat.

Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

VI. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de trois membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

VII. Recours.

Toute contestation sur la matériel et les instruments mis à disposition ou sur tout élément lié à l'épreuve doit être faite avant la délibération du jury.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

VIII. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2018 ». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondues (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FMBF :

Fédération Musicale du Brabant Francophone
Monsieur HANQUIN Adelin
Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche
Tél : 019/63.43.75
GSM : 0478/84.03.76
Courriel : hanquin.adelin@skynet.be

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU STAGE CHORISTES 2018

A renvoyer au Président de la FMBW :

Monsieur HANQUIN Adelin - Rue des Ecoles, 9 - 1350 Jauche
Tél : 019/63.43.75 - Gsm : 0478/84.03.76

Avant le 31 Janvier 2018

Je soussigné(e),

NOM : ……

Prénom : ……

Adresse : ……
……
……
……

Date de naissance : ……

Téléphone : ……

Courriel : ……

Voix : ……

Souhaite participer au stage choristes du 4 mars 2018.
Au Home « La Closière » - 3 rue Henri Lepage à 1300 Wavre.
Et paie la somme de 25 € pour les membres d'une société affiliée ou 35 € pour les non-membres
Au compte : IBAN BE30 0012 6149 5811 de la FMBW avec la mention :
« Stage choristes 2018 ainsi que le nom de la (du ou des) stagiaire(s)

Eventuellement : Chorale(s) dont je fais ou j'ai fait partie :

……
……
……

Date et signature :

Le bulletin d'inscription ci-dessous est à retourner par courrier exclusivement à :

Monsieur Adelin HANQUIN
Président F.M.B.F.
Rue des Ecoles, 9 – 1350 JAUCHE
Tél : 019 /63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76

OUI, je m'inscris au stage d'harmonie qui se déroulera du 3 au 7 avril 2018 à l'Internat Folon à Wavre.

Je vire ce jour le montant de

- o 180 € (interne)

Ou

- o 90 € (externe)

au compte n° BE 30 0012 6149 5811 (FMBF asbl) avec la mention :

« CAMP MUSICAL 2018 + nom et prénom du participant(e) »

Nom : ……..Prénom : ……..

Adresse : rue ……n°: …….

Code postal : ……..Localité : ……..

Téléphone : ……GSM : ……E-mail : ……

Je joue (instrument) : ……Date de naissance : ……..

Société instrumentale et/ou académie et/ou école de musique : ……

……Nombre d'années de pratique de l'instrument : ……..……..

J'ai pris connaissance des paragraphes intitulés « règlement », « assurances » et « matériel indispensable ».

Signature : ……

(pour les moins de 18 ans, joindre l'attestation parentale).

Personne à contacter en cas de problème : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……GSM : ……

ATTESTATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

……

Autorise mon fils/ma fille (nom et prénom) :

……

A participer au Camp Musical organisé par la FMBF à l'Internat Folon à Wavre du 3 au 7 avril 2018.

J'ai pris connaissance des paragraphes intitulés « règlement », « assurances » et « matériel indispensable ».

Fait à : ……., le : ……

Signature : …… ……..

Fédération musicale du Brabant francophone

CAMP MUSICAL 2018
du 3 avril 2018 au 7 avril 2018

avec le soutien de la Province du Brabant wallon et de la Communauté française

STAGE DE VACANCES EN HARMONIE
à l'Internat Royal Folon
Chaussée des Nerviens, 25 – 1300 Wavre

Organisé par la Fédération Musicale du Brabant francophone (FMBF) en collaboration avec la Fédération Musicale de la Province de Liège (FML), sous le patronage de l'Union des Sociétés Musicales (USM).
Comme chaque année encore, les portes de ce camp annuel seront ouvertes à tous les jeunes musiciens des autres provinces, pratiquant un instrument joué en orchestre d'harmonie.
Les camps musicaux organisés par les Fédérations ont pour but de partager le plaisir de la musique avec les jeunes d'autres régions.

But
Vivre ensemble pendant 5 jours dans le but d'un perfectionnement musical, entourés de professeurs émérites.

Familles d'instrument
Bois : flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone.
Cuivres : bugle, trompette, cornet, cor, trombone, baryton, tuba, basse.
Percussions : tout le pupitre.

L'encadrement
Par des professeurs d'académie et/ou chefs d'hafabras.

Type d'œuvre
Moderne, classique, musique de film et musique originale.
Le stage se terminera par un concert public organisé à Wavre le samedi 7 avril 2018 à partir de 14 heures.

Organisation du camp
Le camp est placé sous la responsabilité des représentants de la FMBF pour la partie administrative et des professeurs pour le domaine musical.

Horaire du 1er jour : 09h00 - accueil des stagiaires et attribution des chambres.
10h00 - rassemblement des parents et des stagiaires.
- allocution du Président de la FMBF.
- présentation des responsables du camp.
10h45 - prise en charge des stagiaires par les professeurs.

Les sections musicales seront les suivantes : petits cuivres – gros cuivres – clarinettes et flûtes – saxophones – percussions.

Règlement du camp
1. Aucun participant ne peut quitter le camp sans l'autorisation d'un responsable du camp.
2. Il est interdit de fumer dans le chambres ainsi que d'y introduire de la nourriture ou des boissons. Toutefois, un local est prévu à cet effet.
3. L'alcool est strictement interdit.
4. Respecter les horaires ainsi que les consignes prescrites pendant le camp.
5. Le non-respect de ce règlement appellera des sanctions qui peuvent aller jusqu'au renvoi et au remboursement des dommages occasionnés.
6. Les participants s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes moralement et musicalement.

Matériel indispensable
1. Votre instrument (éventuellement son support) + **un pupitre sur pied étiqueté à votre nom**.
2. Nécessaire de toilette.
3. Carte d'identité.
4. 2 vignettes de mutuelle.
5. Un vêtement de pluie.
6. Une valise ou serviette avec un système de fermeture.
7. Le nécessaire pour écrire (papier, crayon, éventuellement feutres fluo)
8. Une jupe ou pantalon noir(e) ou (couleur foncée) + une chemise blanche pour le concert.
9. Un sac de couchage.
10. Un peu d'argent de poche (boissons, chocolats, …..).

Assurances
Les participants qui sont membres à part entière de la FMBF ou de la FML et dont la société est en règle de cotisation, sont assurés dans le cadre de l'assurance intégrée au moment de l'affiliation. Tous les élèves sont assurés en responsabilité civile.
La responsabilité des instruments est entièrement à charge de leur propriétaire qui est libre de souscrire à titre personnel à une assurance garantissant ce bien.
Les objets de valeurs (portefeuilles, bijoux, GSM, ….) sont également sous la responsabilité de leur propriétaire.

L'inscription
Le montant de l'inscription est de 180 € (euros) reprenant l'hébergement, les cours et les repas.
Pour les externes, le montant de l'inscription est de 90 € (euros) cours et repas.

L'inscription sera effective dès réception du paiement (avant le 15 mars 2018).

Verdi
REQUIEM

Evelyne Bohen
soprano

Inez Carsauw
mezzo

Sebastien Romignon Ercolini
ténor

Jérôme Varnier
basse

26 NOV. 2017
20h/u15

BOZAR
RUE RAVENSTEINSTRAAT 23
BRUXELLES 1000 BRUSSEL

Chorale Royale Protestante de Bruxelles
Les Chœurs de Bourges
Choristes du Coro Valdese de Turin
Quartz & Friends Orchestra
Direction/Leiding: **Daniel Burdet**

Editeur responsable: CRPB, 23 rue du Midi - bte 3, 1000 Bruxelles - Ne pas jeter sur la voie publique

Organisateur /
Organisator:
Chorale Royale Protestante de Bruxelles

75 ans

PRÉVENTE/VOORVERKOOP : CAT I : 35 EUR - CAT II : 30 EUR
AU CONCERT : + 5 EUR
INFO : Chorale Royale Protestante de Bruxelles : www.crpb.be - 02-332 06 66
www.bozar.be - www.ticketmaster.be

BXL · FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES · Loterie Nationale Loterij · ULB CULTURE · La Libre Belgique · Hoofdstedelijke Academie Muziek Woord Dans · Brasserie Jandrain

ENSEMBLE MUSICAL BEAUVECHAIN

L'Ensemble Musical de Beauvechain

vous invite

CONCERT ANNUEL

Sous la direction de Christophe Lacroix

Dimanche 19 novembre 2017 à 14h

Salle Communale de Hamme-Mille

Rue Auguste Goemans 20 (en face de l'église)
1320 Hamme-Mille

Entrée GRATUITE

Renseignements : 010/86.05.79 – 0474/90.24.62

Sous le haut patronage de la Commune de Beauvechain et en collaboration avec le Centre Culturel de la Vallée de la Néthen

Vieux - Genappe

Eglise St Gery

Vendredi 24 novembre 2017
20h00

Concert de Gala

Renouveau Musical Genappe asbl

Sous la direction de SERGE CANGE

Entrée : 6,00 euros

Editeur responsable : A. Godalier, Av des Cottages 48, 1474 Genappe

CONCERT & MARCHÉ de NOËL

au profit de TABITHA asbl

L'intégralité des recettes servira à la scolarisation des enfants orphelins et à l'encadrement des femmes démunies au Congo

Au programme

Chorale Royale La Poutre

sous la direction de **Françoise Robert**
dans des chants et poèmes de Noël

précédée par

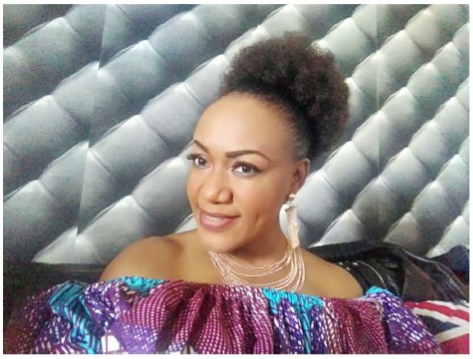

Sr Alda Mahunga
et son groupe
dans des Noëls d'autres lieux.

Dimanche 26 novembre à 16 h

Église St Géry à Limelette

(en face de l´Intermarché)

P.A.F. 10 € en prévente
12 € le jour même
Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation possible via le compte
BE60 0355 6635 6870 de Tabitha

Renseignements : 010 41 95 98 - 010 77 01 07 - 0473 95 09 93

Les Fanfares de Jauche

Sous la direction d'Axel Funken

Concert annuel

Samedi 9 décembre 2017

à 19h30

Maison de l'Entité

Rue de la Gare – 1350 Jauche

Suivi d'une animation par : les Marteaux STREETBAND

Entrée : 5 €

Renseignements : Adelin HANQUIN - 0478/ 840.376

Editeur responsable : www.lesfanfaresdejauche.be

La Camera Lirica asbl présente un opéra-comique en 3 actes de Léo DELIBES

Mise en scène de Blanche Gérard – Direction musicale de David Miller

Le Roi l'a dit

Le Marquis de Moncontour, qui a retrouvé la perruche de Madame de Maintenon, est enfin présenté au Roi ce dont il aspirait depuis longtemps. Il a quatre filles, pas de fils. Le Roi l'interroge sur sa famille et lui dit : « Vous avez un fils naturellement ? ». Le Marquis, trop troublé, n'ose pas le contredire. Il revient de sa visite à Versailles, terrifié parce que le Roi veut rencontrer son fils. Miton, un professeur de maintien et de belles manières éduque Benoît, un paysan qui profite de la situation au grand agacement du Marquis et de la Marquise. Sitôt vêtu en noble, il se conduit comme tel et joue son rôle avec plus de conviction qu'il n'est permis.

L'originalité et l'intérêt du « Roi l'a dit » résident dans la façon dont l'action est menée et les effets de distanciation qu'elle permet. Des scènes rappellent les vaudevilles bourgeois du XIXe siècle. Cette peinture d'un noble de province, follement ambitieux, donne lieu à une mise en doute de la réalité sociale. Cette dramaturgie a provoqué le regain d'intérêt que connaît cette œuvre depuis quelques décennies dans l'Europe entière. L'opéra « Le Roi l'a dit » a été créé à Paris en 1873.

Salle Jules Bastin (Maison communale) à Waterloo, rue François Libert 28 – 1410

En avant-soirée de réveillon, le 31 décembre 2017 à 18 h
et le dimanche 7 janvier 2018 à 15 h

Centre Culturel d'Uccle, rue Rouge 47 – 1180 Bruxelles

Le dimanche 14 janvier 2018 à 15 heures

Centre Culturel d'Ottignies – Louvain-la-Neuve

Le dimanche 21 janvier 2018 à 15 heures

Centre Culturel d'Auderghem, Boulevard du Souverain 183 – 1160 Bruxelles

Le dimanche 4 février 2018 à 15 heures

Centre Culturel de Braine-l'Alleud, rue Jules Hans 4 – 1420 Braine-l'Alleud

Le dimanche 11 février 2018 à 15 heures

Pour obtenir des renseignements complémentaires et visualiser les spectacles précédents, consultez le site internet : www.lacameralirica.be .

CHOEURS DE L'UNION EUROPÉENNE
KOOR VAN DE EUROPESE UNIE
EUROPEAN UNION CHOIR

Dirk De Moor & Anthony Vigneron, dir.

CONCERT DE NOËL

ÉGLISE SAINT-JACQUES SUR COUDENBERG

Place Royale 1000 Bruxelles

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2017

18:00

MAGNIFICAT
VIVALDI

&

NOËLS TRADITIONNELS

Tickets: www.EuSING.eu

070 /660 650

16€, 28€.

-12 ans -5€

Francophones Bruxelles

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Avec le soutien de la Wallonie

Editeur responsable:Les choeurs de l'Union européenne av. de la Gazelle, 63 1180 - Bruxelles. Ne pas jeter sur la voie publique

HARMONIE ROYALE DE MONT-SAINT-PONT – BRAINE-L'ALLEUD

SOUS LA PRESIDENCE D'HONNEUR DE MAÎTRE JEAN BOTERMANS

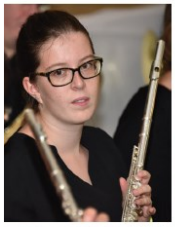
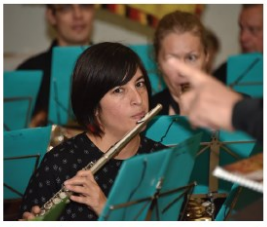

C'est la salle communale d'Ophain qui accueillait le samedi 30 septembre dernier un public de mélomanes venus assister au traditionnel concert d'automne.

L'Harmonie Royale de Mont-Saint-Pont, fondée en 1876 et placée depuis 1986 sous la direction musicale de Jean-Jacques Vertenoeuil, trompettiste émérite à la Musique Royale des Guides, a interprété un programme tout à la fois savant et populaire. *« Retratos de Espana »* de Teodoro Aparicio Barberan a été particulièrement apprécié par les connaisseurs. Comme de tradition, l'orchestre a clôturé sa brillante prestation avec la marche *« 1876 »* composée par son ancien chef, le regretté Marcel Tordeurs.

Ce bel après-midi musical s'est poursuivi avec la ***Fanfare Royale de Fernelmont***, fondée en 1923 et dirigée avec brio depuis 1983 par Théo Sacré. Forte d'une cinquantaine de musiciens, cette belle phalange nous a offert un programme de grande qualité qui a mis en évidence un jeune saxophoniste particulièrement prometteur, Nathan Saintjean, âgé d'onze ans à peine, formé par Eric Hotyat au sein même de l'école de musique de la société, et qui a enflammé le public par son interprétation d'*Oblivion*, une œuvre d'Astor Piazzolla.

On remarquait notamment dans l'assemblée, la députée provinciale honoraire Wauthelet, les échevines Denis-Simon et Versmissen-Solie ainsi que la directrice générale de l'administration communale Carlier. L'éminent professeur de trompette Luc Capouillez, connu et reconnu internationalement, honorait également l'événement de sa présence. S'étaient fait notamment excuser le Gouverneur du Brabant wallon, le Député-bourgmestre et le président du CPAS, retenus par les tâches de leurs hautes fonctions.

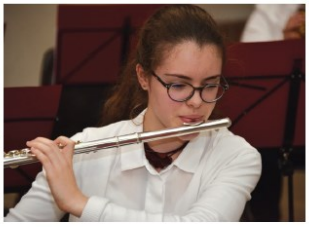

Photos : D. Noë et M. Vigand

Jumelage entre

La Société Royale des Fanfares de Néthen-Wez et la Fanfare de Trémentines (Maine et Loire)

Depuis de très nombreuses années la Société Royale des Fanfares de Néthen-Wez a été ravie de retrouver leurs amis de Jumelage de la Fanfare de Trémentines (Maine et Loire) lors du WE des 08-09-10/07/2017 avec laquelle ils tissent de nombreux liens d'amitiés et ce depuis plus de trente ans.

Les festivités musicales des deux fanfares tout au long de ce WE ont été une vraie réussite et nous serons très heureux de les retrouver la prochaine fois à Trémentines au pays de l'Anjou ou le vin et la bière font bon ménage et coule à flot entre les notes de musiques.

La Société Royale des Fanfares de Néthen-Wez est issue de la fusion en 1983 des deux fanfares à savoir L'Alliance et La Fraternelle et c'est à cette occasion que la Société Royale des Fanfares de Néthen-Wez se dote d'un nouveau drapeau aux armoiries de l'ancienne commune de Néthen que je suis fier de porter depuis près de 30 ans sous la tutelle des différents directeurs musicaux et qu'est née cette magnifique amitié via le jumelage entre ces deux groupes musicaux.

Le Porte-Drapeau

Hertmans Roger

Les chemins du temps

Concert de gala par l'Ensemble Alizé

Ferme du Biéreau, 17 déc. 2017, 14h30

Adresse : Av. du jardin Botanique, Louvain-la-Neuve
PAF : 10 € (adultes), 5 € (12-18 ans), 0 € (-12 ans)
Reserv. & info. : reservation@ensemblealize.be / paiement sur place

wilink | You live. We secure.

S.P.R.L. LE MAYEUR CHAUFFAGE SANITAIRE

Record Bank
RIXENSART – NIVELLES – WATERLOO

COMPOSITRICES DU XIXe SIECLE

Deux sœurs : Maria Malibran et Pauline Viardot
Première partie : Maria Malibran {PARTIE A suite}

Par Anne-Marie Polomé (Philharmonie Royale Concordia d'Ottignies-Louvain-la-Neuve)

2. Les deux filles de Manuel et Joaquina

A. **María Felicia García Sitches** (ou **María Felicitas**[1]) connue sous le nom de **Maria Malibran** ou de **La Malibran** (Paris 24 mars 1808-Manchester 23 septembre 1836)

SUITE

Elle s'adresse donc à lui pour dénouer cet écheveau marital. Un divorce n'étant pas acceptable, l'annulation du mariage ne sera possible que si on détecte une faille juridique et voici ce qu'on découvre. Avant leur mariage, François Eugène Louis Malibran (1781-1836) avait pris la nationalité américaine, il n'était plus Français. Mademoiselle Garcia, quoique née en France, est Espagnole, car fille d'un artiste d'origine espagnole ne s'était pas fait naturaliser Française. Charles Louis Glué d'Estinville[2], le consul de France, témoin de leur mariage aux Etats-Unis, n'avait pas le droit de le célébrer entre deux personnes qui, légalement, n'étaient pas des Français. Malgré des arrangements pécuniaires, dont Monsieur Malibran est friand, il faudra encore trois ans pour casser légalement cette union profondément déséquilibrée (6 mars 1835). Par surcroît, les amoureux doivent attendre minimum dix mois avant les noces, le délai légal avant le remariage d'une veuve (!). La cérémonie a lieu le 29 mars 1836 à Paris. Félix Mendelssohn écrit une aria accompagnée par un solo de violon pour fêter cet événement. Lors des noces, l'enfant du couple, un fils né à Paris, a déjà 3 ans. Il s'agit de Charles Wilfrid (1833-1914) qui deviendra pianiste virtuose et professeur, notamment, au Conservatoire de Paris. Maurice Ravel, un de ses étudiants, lui a dédié sa *Rhapsodie Espagnole*.

María abuse de ses forces, se prodigue sans mesure et sans frein, brûle une vie qui pourrait être courte et dont elle veut savourer tous les instants [3]. C'est ce tempérament excessif et fougueux qui sera la cause de sa fin prématurée. Elle a 28 ans, est enceinte de quelques mois de son second enfant quand un jour, à Londres, un notable lui propose une promenade à cheval [4]. Charles-Auguste de Bériot, contrarié par ce projet, craint un accident et ne participe pas à l'expédition. María insiste, elle monte à merveille, et une petite troupe s'ébranle. Un participant jette son bonnet en l'air. Le cheval de Maria, effrayé, prend le mors aux dents. Elle tombe à la renverse sur sa croupe puis, le pied coincé dans un étrier, est traînée par terre. On la ramasse évanouie, la tête couverte de blessures, le visage meurtri et méconnaissable. On la ramène chez elle. Son mari n'y est pas, à son grand soulagement, car pour elle, l'essentiel est qu'il ne sache rien de l'accident. Elle lui fera croire qu'elle est tombée dans l'escalier. Le soir-même, s'étant copieusement maquillée, elle chante au théâtre, et supporte, sans se plaindre, des douleurs atroces. Elle ne se soigne pas, maintient ses prestations, retourne en Belgique. A Liège, elle donne un concert, accompagnée par sa jeune sœur Pauline qui y inaugure brillamment sa carrière. Suivent alors des déplacements à Aix-la-Chapelle, à Paris, … Ses souffrances reprennent. Elle a de fréquentes attaques de nerfs et on la voit dépérir. Pourtant, elle travaille à sa collection de romances dont *La Mort*, sur des paroles de Benelli :

Toc, toc, toc ! Qui va là ?

Ouvrez-moi, je suis la Mort

---

[1] *« La Malibran », Les écrits et la vie anecdotique et pittoresque des grands artistes*, Clément **Lanquine**, Société des éditions LOUIS-MICHAUD, Paris, 1912

[2] http://gw.geneanet.org/garric?lang=fr&p=charles+louis&n=glue+d+espinville

[3] Référence 14, p. 266

[4] Référence 7, p. 148, 149

Elle place ce morceau à la fin du dernier recueil de ses compositions. Elle se met à faire usage de médications qui lui donnent l'illusion de la santé. Son état empire mais elle ne veut pas manquer ses prestations au festival de Manchester, à l'église et au théâtre. Elle réussit à chanter mais s'évanouit plusieurs soirs d'affilée, reprend chaque fois un peu d'énergie, jusqu'au 14 septembre. Après sa prestation héroïque au théâtre de la ville, elle tombe en syncope au retour dans sa loge. Luigi Lablache, avec qui elle chante depuis très longtemps, est atterré : un médecin veut la saigner ! Il court prévenir de Bériot. Par malchance, celui-ci donne une prestation suivie de nombreux rappels. Quand ils reviennent près de María, le sang coule des incisions du médecin, lentement le long des bras. Elle décède le 23 septembre 1836. Un repos absolu près sa chute l'aurait-elle sauvée ? La douleur de Charles-Auguste de Bériot est si violente qu'on le ramène à Bruxelles. S'ensuit alors un vrai chemin de croix pour cet artiste auquel la ville de Manchester refuse le droit d'enterrer son épouse en Belgique. La mère de María va jusque là et on lui permet de ramener sa fille qui est finalement enterrée au cimetière de Laeken. Une foule immense, en pleurs, assiste à ses obsèques. Trois formations musicales l'accompagnent : La Société d'Harmonie d'Ixelles (dont de Bériot est le président), La Société de Philharmonie de Bruxelles et la Musique du 1er Régiment des Guides belges. Elle repose dans le mausolée qu'a fait ériger son mari et à l'intérieur duquel il a fait dresser une statue de son épouse en *Norma*, rôle phare de l'opéra « *Norma* » de Bellini, dans lequel elle excellait. Sur le socle de cette statue, on peut lire quelques vers d'Alphonse de Lamartine (1790-1869) :

Beauté, génie, amour, furent son nom de femme,

Écrit dans son regard, dans son cœur, dans sa voix !

Sous trois formes au ciel appartenait cette âme.

Pleurez, terre, et vous, cieux, accueillez-la trois fois !

Alfred de Musset (1810-1857), très triste lui aussi, lui dédie des stances mélancoliques [5] :

« *O Ninette ! où sont-ils, belle muse adorée,*

Ces accents pleins d'amour, de charme et de terreur,

Qui voltigeaient le soir sur ta lèvre inspirée,

Comme un parfum léger sur l'aubépine en fleur ?

Où vibre maintenant cette voix éplorée,

Cette harpe vivante attachée à ton cœur ? »

« *Ce qu'il nous faut pleurer sur ta tombe hâtive,*

Ce n'est pas l'art divin, ni ses savants secrets :

Quelque autre étudiera cet art que tu créais ;

C'est ton âme, Ninette, et ta grandeur naïve,

C'est cette voix du cœur qui seule au cœur arrive,

Que nul autre, après toi, ne nous rendra jamais. »

[5] https://www.atramenta.net/lire/a-la-malibran/1164/1#oeuvre_page

Jeux

Méli mélo

Instrument à percussion ……..en 7 lettres

Jeux SUDOKU

		7				6		
6			7	9	2			8
			5		8			
	4	6				9	1	
8			9		7			6
	7	9				4	8	
			8		1			
3			6	2	5			4
		8				5		

Le saviez-vous ?

Le Rôle de Martin Luther et la Réforme dans la Musique.

Au mois d'octobre 1517, il y a 500 ans, Martin Luther moine de l'ordre de Saint-Augustin affichait à Wittenberg en Allemagne ses 95 thèses, premier acte de sa rébellion contre Rome.

Cette publication fut à l'origine du plus grand changement de cette époque: La Réforme. Ce mouvement est inspiré par le désir de purger l'Église catholique de la corruption. La réforme entreprise par Martin Luther sort la musique religieuse allemande de sa quiétude.

Martin Luther, chanteur et flûtiste considérait la musique comme un don de Dieu,qui était indissolublement liée au culte.
Son œuvre influença considérablement la musique. Dès qu'il organisa le nouveau culte, le rôle qu'y doit tenir la musique est une de ses principales préoccupations.

Il veut en même temps qu'on l'apprenne dans toutes les écoles.

Se fondant sur le principe que les fidèles devaient participer activement aux fonctions religieuses, il encouragea la constitution d'un répertoire de chants en langue allemande et de chorals simples harmonisés à 4 voix. Cette influence de la Réforme sur la musique allemande se fait sentir durant de nombreuses années: tous les musiciens d'église allemande, Jean-Sébastien Bach le premier, ont utilisé le choral luthérien comme matière première de leurs cantates et leurs œuvres d'orgue.

Catherine Compère

PETITES et GRANDES ANNONCES

n.d.l.r. : Désormais, cette rubrique vous est ouverte pour toute petite annonce non commerciale (concernant la musique ou non).Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse email à retenir: celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Les Chœurs de l'Union européenne recrutent. Si vous aimez la musique classique, que vous possédez des qualités vocales et savez lire une partition, venez à une de nos auditions.

Pour en savoir plus : http://fr.eusing.eu/nous-rejoindre.html

L'orchestre de Chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Recrute…..

L'orchestre est dirigé par Herbert BEIRENS, violoniste professionnel. Il se compose de musiciens amateurs de bon niveau, jeunes et adultes.

Il donne 6 à 7concerts par an et accompagne fréquemment des solistes professionnels. Son répertoire est essentiellement baroque.

L'orchestre répète tous les lundis (hors congés scolaires) de 20h à22h, à la grange du Douaire à Ottignies.

Si vous êtes violoniste, altiste ou contrebassiste et avez une très bonne maîtrise de votre instrument, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Informations : www.ocolln.be

Contacts : Anne Musin (GSM : 0473/95 90 64)

Béatrice Arnold (GSM : 0473/ 43 14 82)

ON EN PARLE DANS LA PRESSE

n.d.l.r. :

Autre nouvelle rubrique : ON EN PARLE DANS LA PRESSE.

N'hésitez pas de nous envoyer toutes les publications concernant vos musiciens ou vos sociétés musicales ; éventuellement les références internet si la publication a été faite sur le Net.

28/1/2017

ÉGLISE SAINT-FLORENT | C'est l'Orchestre de chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui a joué

Un concert en soutien aux "Couleurs de la différence"

Pas mal de monde était présent pour écouter l'orchestre de chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

L'association des Couleurs de la différence prend plaisir chaque mois durant l'année scolaire à proposer des activités artistiques et amusantes à leurs membres atteints de handicap. Ce vendredi, changement de décor pour l'association puisque c'est à l'église Saint-Florent qu'un concert pour les soutenir a eu lieu. L'orchestre de chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a l'habitude de jouer en soutien à des associations. « J'ai rencontré une dès violoncellistes lors de notre exposition annuelle, on a correspondu par mail et ils sont là ce soir », a expliqué Nancy Chastang, présidente de l'association. Le programme était varié avec du Bach, du Telemann, du Corelli ou encore du Haendel. Et les Orangeois se sont déplacés en nombre pour applaudir les 19 musiciens de l'orchestre dirigé par Jean-Gabriel Raelet, konzertmeister de l'Opéra Royal de Wallonie et professeur de musique de chambre au Conservatoire Royal de Liège.

L'association des Couleurs de la différence sera présente à la Journée des associations le 2 septembre, juste avant de lancer son exposition annuelle la semaine suivante.

LD_HBGE107

JODOIGNE

La fanfare de Dongelberg a rendu hommage à René Grignard

La fanfare royale Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg a rendu hommage, dimanche dernier, à son ancien président René Grignard, décédé au début de cette année. Cet hommage a été rendu au cours d'un concert proposé à la salle Côté cours de l'athénée de Jodoigne et auquel ont assisté plus d'une centaine de mélomanes. La fanfare était dirigée par Vincent Fontaine.

SOLUTION DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

Jeux SUDOKU

8	9	7	1	5	6	3	4	2
2	3	5	7	4	9	1	8	6
1	6	4	2	3	8	9	7	5
3	4	8	9	2	5	7	6	1
5	1	9	3	6	7	8	2	4
7	2	6	8	1	4	5	9	3
9	5	2	4	8	1	6	3	7
6	7	3	5	9	2	4	1	8
4	8	1	6	7	3	2	5	9

AB Electronics

Systèmes d'alarme intrusion et de détection incendie

Installation, maintenance et reprise de systèmes

Contrôle d'accès et Vidéosurveillance ...

INCERT CERTIFICATION B-1635

20 1103 87 ibz

081/65.56.29

www.abelectronics.be

5310 Liernu

(Eghezée)

Centrale de la Musique

Le Specialiste des instruments à vent & percussion

- Le plus grand assortiment des instruments nouveaux & occasion
- Locaux pour tester, formule location-ventre, une foule de bonnes affaires
- Réparations: débosseler, laquer, argenter,... une petite intervention ou révision complète

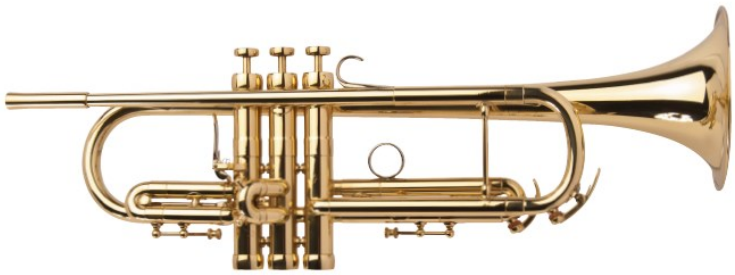

TROMPETTE ADAMS MODÈLE A6

VIBRAPHONE ADAMS SÉRIE ALPHA

Un choix le plus vaste, de débutant jusqu'à professionnel

Adams Muziekcentrale Halensebaan 157 Diest (B)
+32 (0)13 35 20 20 info@adams-music.be

www.adams-music.be